

Image not found or type unknown



Contestation état des lieux

Par **yacb**, le **22/06/2015** à **08:27**

Bonjour,

suite à l'état des lieux de mon appartement, l'agence immobilière me réclame une somme pour des raison injustifiées (propreté de l'appartement...)

est il possible de contester l'état des lieux?

De plus, je n'ai jamais eu l'état des lieux d'entrée physiquement malgré mes demandes, je ne peut donc pas faire de comparaisons entre les 2 états des lieux, entrée et sortie.